

Bénévoles demandés pour le Comité de l'enregistrement

Le Conseil d'administration du CCC est à la recherche de bénévoles pour siéger au Comité de l'enregistrement.

Date limite pour recevoir les demandes : le 5 février 2016

Nota : si vous faites demande pour siéger à plus d'un comité, veuillez les indiquer en ordre de préférence.

Le Comité de l'enregistrement, composé de cinq membres, agit comme organisme quasi judiciaire qui statue sur des questions se rapportant aux règlements administratifs, règlements, procédures et politiques du Club Canin Canadien en matière d'enregistrement de chiens de race pure. Des précisions sur le rôle et les pouvoirs du Comité de l'enregistrement figurent au chapitre 13 des [Règlements administratifs](#) du CCC.

Si vous désirez poser votre candidature, veuillez transmettre votre curriculum vitae et une lettre d'accompagnement indiquant vos compétences à ed@ckc.ca avec la mention « Sélection – Comité de l'enregistrement » à la ligne objet, ou par la poste à :

Sélection – Comité de l'enregistrement
Le Club Canin Canadien
200 Ronson Drive, bureau 400
Etobicoke (Ontario) M9W 5Z9

Comité de l'enregistrement

Le Comité de l'enregistrement se réunit deux ou trois fois par année en fonction du nombre de dossiers présentés. Les réunions ont habituellement lieu pendant les fins de semaine. Conformément à la politique en vigueur, les frais des déplacements pour assister aux réunions sont remboursés et une indemnité quotidienne est prévue pour les frais d'hébergement et les repas associés aux réunions.

Une expérience professionnelle auprès des tribunaux ou des antécédents dans le domaine juridique seraient un atout étant donné la nature quasi judiciaire du comité. Notez toutefois qu'une connaissance de *la Loi sur la généalogie des animaux* et du processus de l'enregistrement auprès du CCC est essentielle pour siéger au comité.